Syndicat Mixte pour le SCoT Colmar-Rhin-Vosges (Siren : 256802539)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Colmar
Arrondissement	Colmar
Département	Haut-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	12/04/1994
Date d'effet	12/04/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Yves HEMEDINGER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie - 1 place de la Mairie -
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	68021 COLMAR CEDEX
Téléphone	
Fax	
Courriel	scot@agglo-colmar.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	154 706
Densité moyenne	235,54

Périmètres

Nombre total de membres : 26

- Dont 23 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
68	Algolsheim (216800011)	1 186
68	Appenwihr (216800086)	609
68	Artzenheim (216800094)	820
68	Balgau (216800169)	948
68	Baltzenheim (216800193)	594
68	Biesheim (216800367)	2 544
68	Dessenheim (216800698)	1 303
68	Durrenentzen (216800763)	945
68	Geiswasser (216801043)	330
68	Heiteren (216801308)	1 013
68	Hettenschlag (216801365)	339
68	Husseren-les-Châteaux (216801506)	503
68	Kunheim (216801720)	1 818
68	Logelheim (216801894)	860
68	Nambsheim (216802306)	607
68	Neuf-Brisach (216802314)	2 018
68	Obersaasheim (216802462)	1 039
68	Urschenheim (216803452)	723
68	Vogelgrun (216803510)	665
68	Volgelsheim (216803528)	2 266
68	Weckolsheim (216803601)	626
68	Widensolen (216803676)	1 228
68	Wolfgantzen (216803791)	1 053

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
68	CA de Colmar (246800726)	CA
68	CC de la Vallée de Munster (246800585)	CC
68	CC du Pays du Ried Brun (246800593)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Le Syndicat avait initialement pour objet la révision partielle du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de COLMAR-RHIN-SAINTE-MARIE-AUX-MINES approuvé par arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Alsace le 3 octobre 1975 La loi solidarité et renouvellement urbains du 13 décembre 2000, a posé le principe de la pérennité des établissements publics qui suivent et révisent les documents d'urbanisme que sont les schémas directeurs. Le Syndicat est compétent en matière d'élaboration, de révision et de suivi du schéma de cohérence territoriale COLMAR-RHIN-VOSGES. Dans le cadre de l'exercice de cette compétence le syndicat pourra :  créer tous services publics utiles, administratifs, techniques ou financiers, la présente énumération n'étant pas limitative  passer des contrats pour les études  établir toutes demandes de subvention ou participation aux frais engagés pour sa mission à des tiers et notamment à l'Etat, la Région et le Département  assurer le financement des études nécessaires et autres dépenses au moyen de crédits ouverts à cet effet au budget du syndicat  associer à ces travaux l'Etat, la Région, le Département et d'autres organismes pouvant avoir compétence en matière d'aménagement.

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)